

# Sciez-sur-Léman



Une foule nombreuse venue assister aux vœux du Maire

## Info Sciez-sur-Léman

Février 2016

### SOMMAIRE

#### Page 2 :

- Décisions municipales
- LhM : une école en brousse

#### Page 3 :

- Les vœux du Maire : « Soyons unis ! »
- Travaux communaux

#### Page 4 :

- L'agenda du mois



### Editorial

#### Le point sur le droit à construire



Pendant cette période intermédiaire depuis le 27 mai 2015, date de l'annulation du PLU, à la fin du 1er semestre 2017 au moins, le POS est censé être redevenu le document officiel faisant foi pour toute demande de droit à construire.

La révision-élaboration d'un nouveau PLU est en cours afin de permettre à la commission urbanisme et aux services instructeurs de suivre, malgré tout, les directives et les lois supra-communales.

Tout en sachant que les évolutions politiques (**la réforme territoriale**) en matière d'intercommunalité sont extrêmement importantes et prégnantes également.

Les lois et directives émanant des services de l'Etat sont parfois déstabilisantes.

Quelques exemples : **La loi NOTRe** oblige à faire, et nous en avons bien besoin pour les Sciezois, **plus de logements aidés**.

**La loi ALUR** oblige à **densifier** les constructions de manière très sensible sur les terrains disponibles dans l'enveloppe urbaine ; à faire **plus de logements collectifs ou intermédiaires** que de villas pour préserver les zones naturelles sensibles et les terrains agricoles.

Et la **loi Littoral** ajoute son lot de contraintes sur l'ensemble de notre territoire.

Il faut savoir que le propriétaire d'un terrain constructible n'a pas forcément la possibilité d'y construire ce qu'il veut, même s'il respecte le règlement du POS.

En effet ce règlement est devenu obsolète. Même s'il reste un support de travail, il doit être adapté au gré des lois. Dans l'état d'avancement de l'élaboration du PLU, le Maire peut envisager un sursis à statuer pour un projet non adapté.

Le service urbanisme est à l'écoute pour tout questionnement en la matière. Il est fortement recommandé de le consulter avant d'élaborer tout projet.

**Odile LONGUET**  
Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme

## Décisions municipales

Lors de sa séance publique du 18 décembre 2015, le Conseil Municipal a notamment pris les décisions suivantes :

### - Transfert de la compétence PLU à la CCBC

Considérant l'intérêt d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal dans le périmètre de la CCBC, le Conseil Municipal, unanime, donne son accord à la CCBC pour lui permettre de poursuivre la révision de son P.L.U et de transférer la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de Communes du Bas-Chablais.

### - Base Nautique de Sciez : avance sur subvention

Le Conseil Municipal, unanime, autorise le paiement de 15 000 € au profit de la Base Nautique de Sciez, pour avance sur subvention 2016.

### - Office de Tourisme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime et deux absentions (M. Huvenne, et M. Hubert Démolis qui déclare ne pas prendre part au vote étant Président de l'O.T.), approuve la convention d'objectif entre la Commune et l'Office de Tourisme.

Le Conseil unanime approuve le budget primitif 2016 de l'Office de Tourisme et autorise le versement d'un acompte de 35 000 € dès le 11 janvier 2016 ; à l'unanimité il autorise le dépôt de la marque « Sciez-sur-Léman Sensations Nature » à l'INPI. La marque est un « signe » servant à distinguer précisément ses produits et services de ceux de la concurrence.

### - Règlement Local de Publicité : enquête publique

Vu la délibération du 16 octobre 2013 prescrivant l'élaboration du règlement local de publicité de la commune de Sciez, le Conseil Municipal, unanime, décide d'autoriser le lancement d'une procédure d'enquête publique.

### - Social

Le Maire indique que l'opposition municipale a décliné l'invitation au traditionnel repas de fin d'année des élus « compte tenu de la conjoncture », et demandé que le montant de leur repas soit reversé aux œuvres caritatives de la Commune. Le Maire précise que l'enveloppe destinée aux indemnités des élus de Sciez n'est consommée chaque année qu'à hauteur de 80%.

### - Coupe de bois

Le Conseil Municipal, unanime, décide de demander à l'Office Nationale des Forêts de procéder en 2016 au martelage des coupes sur la parcelle des « Reulands ». Volume réalisable : 258 m3 sur 6 ha, avec vidange par tracteur et cession aux particuliers (dont affouage).

**Le compte rendu intégral et officiel de la séance du conseil municipal est affichée dans le hall de la mairie et disponible sur le site [ville-de-sciez.com](http://ville-de-sciez.com)**

## Humanitaire

### "Léman horizon Madagascar" construit une école dans un village de brousse

C'est une école en pleine brousse qu'est en train de construire « Léman horizon Madagascar ». Le bâtiment doit accueillir 291 écoliers au village de Mahonoro dans la commune d'Andemaka, sur la côte est de la Grande Ile.



Une délégation de Sciez a été accueillie par la population antemoro et par son maire M. Dalia, heureux que « cet équipement puisse permettre d'élargir le recrutement des enfants en âge d'être scolarisés ».

L'association « Léman horizon Madagascar », que préside Fatima Bourgeois, intervient depuis plusieurs années dans cette région particulièrement déshéritée, notamment en faveur de l'Enfance et de l'Education.

« LhM » a fourni plus de 7000 kits scolaires - cahiers, stylos etc - ces deux dernières années, financé des postes d'instituteurs, le fonctionnement d'une cantine, équipé en tables-bancs plusieurs salles de classe, et même restauré deux ponts dont le dernier, détruit par le cyclone Chedza en janvier 2015, a été inauguré lors de la visite des Haut-Savoyards en novembre dernier.

« Léman horizon Madagascar » finance ses projets en organisant des manifestations culturelles et ludiques dans la région du Léman, des concerts, pièces de théâtre, un marché de Noël etc. L'association a été distinguée par un « Prix de la Paix » du Rotary.



Photo.-Une école en cours de construction dans la brousse à Andemaka.  
[www.l-h-m.org](http://www.l-h-m.org)

## Voeux du Maire

### « Etre unis pour peser » !

Le pays, l'agglomération, la commune... trois degrés de préoccupations, de réflexion et d'espoir pour le maire, Jean-Luc Bidal, s'adressant aux Sciezois réunis en nombre à la salle des fêtes à l'occasion d'une traditionnelle cérémonie des voeux.

Une ligne directrice dans ce discours entre optimisme et réalisme : « être unis pour peser ».

Car il faut agir ensemble pour que la psychiatrie ne soit pas rayée du secteur « santé » en Chablais ; un Chablais qui se retrouvera réuni, dans un premier temps à l'intérieur d'une « Agglomération » de Thonon, composée par plusieurs anciennes intercommunalités ; Jean-Luc Bidal s'est déclaré un fervent artisan d'un Chablais « uni, à terme, tout entier dans la même entité »

Des dossiers d'équipements sont en évolution: piste cyclable, base nautique «Jean Dunand », création d'un lieu ouvert sur le devoir de mémoire, sécurité et renforcement du système de video-surveillance pour faire échec à la recrudescence des cambriolages...

Les finances, à travers les baisses de soutien de l'Etat qui ne pourraient être compensées que par un recours à l'impôt, induisent des reports d'investissements. Et le Maire, tout en réaffirmant un appui important à la vie associative sciezoise, a appelé les responsables à « un gros effort de gestion ».

De nombreux élus locaux de communes chablaisiennes étaient présents, entourant la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Chrystelle Beurrier, le Conseiller Départemental de Sciez, Joël Baud-Grasset, le président de la CCBC Jean Neury et les Conseillers Départementaux du canton de Thonon.

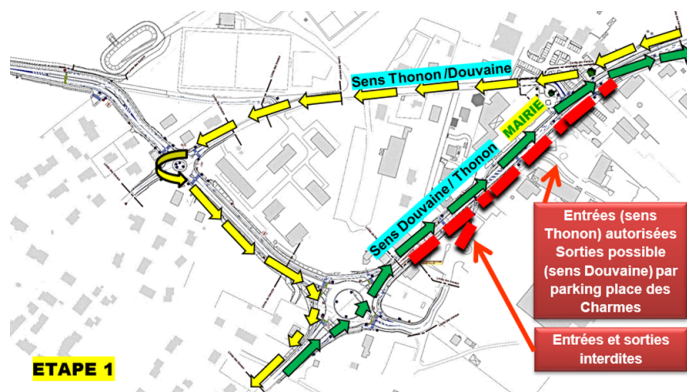


## Voirie

### Point sur les travaux de l'entrée ouest

#### Etape 1

Les travaux ont repris depuis le 11 janvier 2016, la phase numéro 1 (côté nord de la RD 1005) sera achevée pour début février 2016. Il reste les îlots et les trottoirs à finir. Il est à noter que la circulation a bien été ouverte durant les fêtes de fin d'année.



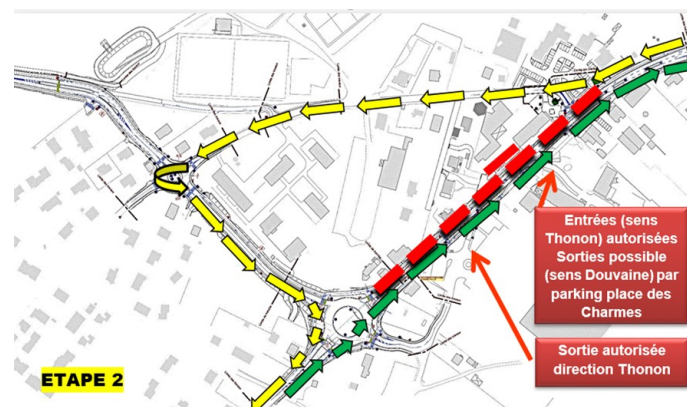
#### Etape 2

Un raccordement pour la fibre optique est prévu **les 1er et 2 février** prochains.

A cette occasion la RD1005 sera **barrée entre 21h00 et 5h00** du matin dans le sens Thonon-Douvaine au niveau du rond-point. Une déviation sera mise en place par la route d'Excenevex.

La phase n°2 des travaux (coté sud de la RD 1005) devant la mairie commencera début février, et doit durer jusqu'à début avril 2016.

La circulation sera règlementée de manière identique que lors de la réalisation de la première phase.



La suite des travaux vous sera communiquée dans un prochain flash info.

## ABCJ

### Une fête à Margencel

Une soirée, danses, jeux et animations, la « 7.0.4 », spécialement réservée aux jeunes de 10/15 ans est organisée le samedi 6 février dès 18h30, à la salle des fêtes de Margencel ; 7 € pour les non-adhérents de l'ABCJ, gratuit si l'adhérent vient avec une personne non adhérente et 4 € si l'adhérent vient seul ; boisson offerte. Ambiance garantie !

Infos auprès de Aude : tél. 06 87 49 08 08 ou à [anim-margencel.bcj@orange.fr](mailto:anim-margencel.bcj@orange.fr)

### Une Bourse Petite Enfance, en mars

C'est l'occasion de venir vendre du matériel de puériculture, des jouets, des jeux et livres pour enfants, ainsi que des vêtements pour bébés, enfants et de grossesse.

Inscription auprès de Karine Bernard dès le 8 février, l'après-midi sauf le mercredi au siège de l'ABCJ, 670 av de Sciez à Sciez, ou par tel : 06 88 64 87 03 ou mail : [ram.bcj@orange.fr](mailto:ram.bcj@orange.fr)

Dimanche 20 mars au CAS.

## Aide aux devoirs

### Recherche urgente de bénévoles

Dans le cadre des activités périscolaires, le Foyer Culturel recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs, à l'école des Buclines.

Lundi ou jeudi de 17h00 à 18h00.

Contact : 06 31 68 69 79 - 04 50 72 70 47.

## Carcajou

### Nouvelle adresse

Carcajou, lieu d'accueil pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte tient désormais son activité à l'ancienne Crèche de Sciez, 95, avenue de l'Eglise, le vendredi de 9h00 à 12h00.

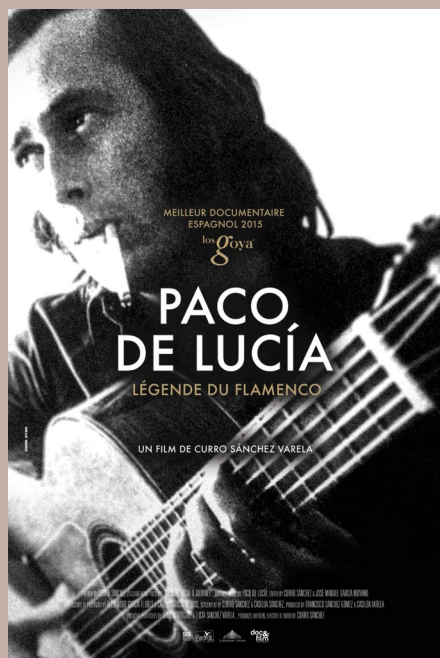
## Communication

L'actualité communale sur [ville-de-sciez.com](http://ville-de-sciez.com)  
Toute l'actualité communale, associative, culturelle, municipale se trouve en ligne sur le site web de la commune [ville-de-sciez.com](http://ville-de-sciez.com)

**Vendredi 5 février**

**Cinétoile**

**20h00** : au Guidou, « Paco de Lucia »



**Samedi 6 février**

**Audition**

**14h00** : à l'Ecole de Musique, audition de la classe de saxophone de Didier Ramirez.

**Mercredi 10 février**

**Messe**

**20h00** : à l'Eglise de Sciez, cérémonie des Cendres.

**Du 13 au 21 février**

**Exposition « A cœur d'art »**

Au Guidou, organisée par l'association AfricaSciez.

Exposition de peintures, photographies, philatélie, céramiques, sculptures.

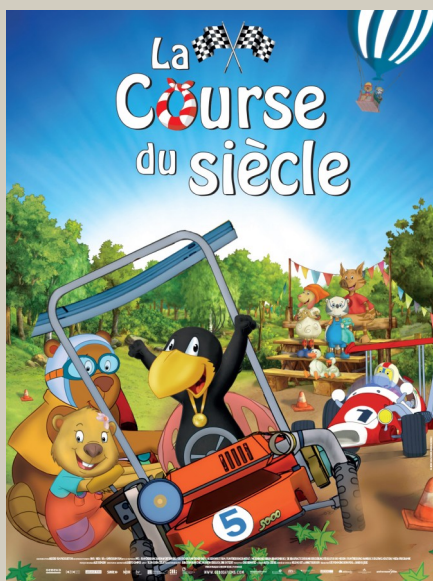
Les samedis et dimanches de 14h00 à 19h00, la semaine de 17h00 à 19h00.



**Mercredi 17 février**

**Cinétoile enfants**

**10h00** : au C.A.S, « La course du Siècle »



**Vendredi 19 février**

**Concert**

**20h30** : au Guidou, « Invitation au Voyage » avec Dimitri Bouclier à l'accordéon et Julien Bouclier au violon.



**Julien et Dimitri BOUCLIER**

Billets : 13 € et 6 € en prévente, 14 € et 8 € à l'entrée.

Repas léger 5 €. Réservation obligatoire.

Vente à l'Office de Tourisme.

04 50 72 64 57. Rens. et Res. [www.guidou.info](http://www.guidou.info)

*Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches des différentes manifestations*

**« Info Sciez » - Mairie de Sciez**  
Courriels : [com@ville-sciez.fr](mailto:com@ville-sciez.fr)

**Samedi 20 février**

**10 ans de Léman Country Dance**

**De 14h00 à 02h00** : au C.A.S, venez fêter les 10 ans de l'association.

12 heures de danse avec Rodéo Country Music Band et DJ Dolau.

Dès 20h00 : dîner savoyard, buvette et concert. 25 €/personne : entrée et repas.

Infos : 06 72 24 89 05.

**LEMAN COUNTRY DANCE**



**12 heures de danse**

**Avec RODEO COUNTRY MUSIC BAND Et DJ BOLAU**

[www.lemancountrydance.fr](http://www.lemancountrydance.fr) 74 Sciez [lemancountrydance@gmail.com](mailto:lemancountrydance@gmail.com)

**Mercredi 24 février**

**Cinétoile enfants**

**14h00** : au C.A.S, « Tout en haut du monde ».



**Dimanche 28 février**

**Messe**

**20h00** : à l'Eglise de Sciez.

**Dimanche 6 mars**

**Comédie sarcastique**

**20h00** : au C.A.S, « La cabane du Père Igor »